

Communiqué de presse

53/23

Montreuil, le 6 juin 2023

ORPEA, des problématiques de paies inacceptables qui s'éternisent depuis des mois...

La CGT alerte la nouvelle direction générale du groupe ORPEA depuis plusieurs mois, mais rien ne semble changer quant aux versements des paies des salarié-e-s : non-paiement des heures supplémentaires, non prise en compte de l'ancienneté, non-paiement des CDD, non-délivrance attestations pôle emploi... Pire ! Quand le paiement des salaires n'est pas différé !

Aujourd'hui, les paies ne sont pas conformes au respect de la législation du Code du travail et leur montant est aléatoire. Selon la direction, la cause serait « *un changement de logiciel de paie* » qui accuserait un défaut de paramétrage, engendrant des retards très conséquents, ce qui place in fine nombre de professionnels - déjà rares dans le secteur - dans des difficultés financières importantes.

En effet, le salariat des EHPAD, souvent des femmes seules avec enfants et précaires sont soumis à des incidences qui sont dramatiques.

En 2023, un tel « bug » paraît invraisemblable !!! Pourtant, ça existe chez ORPEA !

La CGT a déjà alerté par voie de presse le 31 mai 2023 de cette incurie visant à ne pas mobiliser suffisamment de moyens pour faire évoluer la situation qui dure depuis trop longtemps.

Les salarié-e-s en détresse sont très nombreux-es à faire appel aux élu-e-s et mandaté-e-s CGT. Déjà en défaut d'attractivité, laisser perdurer ces graves dysfonctionnements représente une nouvelle impossibilité de recrutement et au final des conditions de travail qui influent négativement sur la qualité de prise en charge des résident-e-s.

L'été arrive, il va être chaud !

Les vacataires ne veulent plus venir suite au non-paiement de salaires ! Comment vont vivre les résident-e-s avec une surcharge de travail pesant sur les seul-e-s salarié-e-s présent-e-s ? Si les conditions de travail se dégradent en raison d'un droit du travail non respecté, c'est toute la prise en compte de l'humain qui souffre.

STOP ! Nous demandons des solutions rapides avec une régularisation sur l'ensemble des sites, sans quoi nous saisirons les autorités compétentes, il en va du maintien notamment des effectifs, les salarié-e-s veulent être payé-e-s en fonction de leur travail et dignement !

Il est regrettable que ces problèmes de paie n'empêchent pas les séminaires de la direction pour lesquels il n'y a pas de problèmes pour régler les factures d'hôtel... cela, alors même que les salarié-e-s attendent toujours les compléments de leur salaire qui leur sont dûs.

Au-delà d'exiger le règlement immédiat des sommes dues, la CGT revendique dans les négociations en cours (Négociations Annuelles Obligatoires) :

- ▶ l'obtention d'un 13^{ème} mois pour toutes et tous, incluant les salarié-e-s du siège et versé dans son intégralité dès 2023,
- ▶ le versement de l'intéressement avant le 1^{er} juillet 2023,
- ▶ une augmentation de salaire de 10 % pour tous, employé-e-s, technicien-ne-s et cadres.